

Vendredi 12 décembre 2008 • N° 655

# aubagne

au Jour le Jour

Bimensuel d'information de la Ville d'Aubagne • www.aubagne.com

## Place aux fêtes !

Après la superbe Biennale de l'art santonnier, découvrez le programme des fêtes de fin d'année. Pages 6 et 7.

## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 22 décembre 2008 à 18h30 au Centre de congrès Agora, salle Hermès.

## MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Marcel Pagnol sera fermée pendant les vacances de Noël, du 24 décembre à 12h30 au 5 janvier. Réouverture au public le 6 janvier à 9h.

## LES GOÛTERS DES SENIORS

Cette année les goûters de Noël des seniors aubagnais se dérouleront les mercredi 17 et jeudi 18 décembre 2008 à partir de 14 heures, à la salle de l'Espace Bras D'or.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

### ÉLECTORALES

Les Aubagnais, y compris les ressortissants des états de l'Union

Européenne, peuvent déposer leurs demandes d'inscriptions sur les listes électorales (ou faire part de leur changement d'adresse) à la mairie annexe, rue de la Liberté, jusqu'au 31 décembre inclus. Documents à produire : carte d'identité, justification de domicile (facture EDF, télécom, avis d'imposition...). Les personnes hébergées doivent fournir un certificat d'hébergement, une pièce d'identité une facture EDF, télécom de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif de domicile officiel au nom du demandeur.

## RECENSEMENT 2009

Le recensement annuel de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février. Les personnes concernées seront informées par courrier de la visite d'un recenseur qui leur remettra un questionnaire et une lettre d'information. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête nationale.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Dès le mois de leurs 16 ans, les jeunes gens et les jeunes filles doivent venir se faire recenser en mairie annexe, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

## Sur le vif...



« Quand j'ai appris que l'Agglo prêtait des vélos, je n'ai pas hésité à saisir cette opportunité. Désormais, je vais faire mes petits déplacements et mes courses à vélo. »

Hélène Charavel, à l'occasion de la remise des vélos, le 4 décembre, lors du deuxième Grenelle local du développement durable.

## L'événement

# Bienvenue Cadolive !



L'adhésion de Cadolive à l'Agglo pourrait être effective dès le 1<sup>er</sup> janvier.

Le conseil municipal de Cadolive a voté à l'unanimité son adhésion à la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, le 22 novembre dernier. Le 1<sup>er</sup> décembre, le conseil communautaire, également à l'unanimité, a adopté l'adhésion de Cadolive à l'Agglo. Le lendemain, le conseil municipal d'Aubagne s'est lui aussi prononcé à l'unanimité en ce sens. Après l'approbation par les onze communes de l'intercommunalité de l'entrée de Cadolive, il reviendra aux représentants de l'Etat, les préfets des Bouches-du-Rhône et du Var, de donner leur accord. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile comptera alors 12 communes. Cette nouvelle adhésion « témoigne, affirme-t-on du côté de l'Agglo, de l'attractivité et du dynamisme grandissants de ce territoire et conforte la volonté de construire à l'Est du département une intercommunalité à taille humaine, autonome, jouant un rôle majeur au sein de l'aire métropolitaine marseillaise ». En outre, l'apport démographique

de Cadolive, qui compte près de 2 000 habitants, permettra à la structure intercommunale de s'approcher du seuil des 100 000 habitants. Et d'être en situation de percevoir des ressources supplémentaires : par exemple, un versement transport plus important, nécessaire au financement du projet de tramway.

Cadolive faisait déjà partie du périmètre du schéma de cohérence territoriale (Scot), un dispositif de planification qui regroupe 13 communes (de la communauté d'agglomération Garlaban-Huveaune-Sainte Baume (GHB) et de la communauté de communes de l'Etoile et du Merlançon aujourd'hui dissoutes) autour d'intérêts communs en matière de déplacements, d'habitat, d'urbanisme, de développement économique, de tourisme, d'agriculture, de santé, de prévention des risques, de développement durable... Gréasque, également adhérente au Scot donne jusqu'à présent sa préférence à la communauté du Pays d'Aix.

## Charrel : en attendant Noël

Mercredi 17 décembre, à l'initiative de nombreuses associations, la cité du Charrel vous propose un après-midi festif à partager en famille. Les festivités se dérouleront au gymnase avec au programme, de 14h à 15h des chants interprétés par les enfants du CLEA et l'association « Plein de vie jeunesse » ; des danses tahitiennes et de 15h à 16h un spectacle gratuit, « La dune dans la valise » par la compagnie « l'Epice Rit ». Un goûter clôturera la soirée.

## Petit Canedel : goûter de Noël

Ce samedi 13 décembre, de 14h à 17h, le Collectif des associations du Petit Canedel et de la Montée des Pins propose aux enfants un après-midi de Noël dans le local commun résidentiel (LCR) du Petit Canedel. Contes, maquillage, jeux et goûter, en partenariat avec Ludik Attitude, Au bout du Conte et les Ateliers du Rire. Le 19 décembre, à 14h, toujours au LCR, un temps d'échange entre femmes est proposé par l'association Essenti'Elles. Enfin, les Ateliers « Paroles et Images de Femmes », organisés par cette association à la Maison de quartier du Pin Vert, se déroulent désormais deux jeudis par mois, de 14 h à 16 h. Prochaines séances : 15 et 29 janvier. Contact : 06 63 52 33 00

## Plan local de santé publique

L'Atelier Santé Ville a vu le jour en décembre 2007 dans le cadre du CUCS. Sa mission : élaborer et mettre en œuvre un Plan local de santé publique destiné à améliorer l'accès aux soins et à la prévention des personnes les plus en difficulté. Un état des lieux de la santé à Aubagne a été effectué auprès de professionnels (médecins, équipes éducatives, centre hospitalier, associations...) et d'usagers de la Maison de la solidarité, du CCAS, de la CPAM, de la Maison du partage, des Maisons de quartier... Un diagnostic dont les résultats seront restitués au public le 16 décembre, à 9h, au Comoedia. Des propositions d'axes prioritaires de santé seront mises en débat avec la salle et des groupes de travail thématiques seront constitués. Contact et inscriptions : Sabine Petit, 04 42 18 19 19 (poste 1545)

## Evaluation des chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie

Les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie déclarés en mairie depuis 2000 sont tenus de fournir, impérativement avant le 31 décembre, une évaluation comportementale de leur animal. Cette évaluation doit être effectuée par des vétérinaires habilités dont la liste pourra être consultée au service de la police municipale.

## Emplois d'aide à domicile

Horizon bleu, association d'aide à domicile intervenant auprès de personnes âgées autonomes et dépendantes, recrute et forme des employées à domicile et des auxiliaires de vie, pour Aubagne et ses alentours. Contact : 7 avenue Roger-Salengro, 04 42 03 57 33.

## Veillées des écoles

La réorganisation de la semaine scolaire, les nouveaux programmes, la suppression de milliers de postes d'enseignants et des Rased (aide spécialisée aux enfants en difficulté), la remise en cause de l'école maternelle, la mise en place d'une agence nationale de remplacement chargée de recruter des vacataires... Le 27 novembre, plusieurs enseignants du primaire et des parents d'élèves participaient à une réunion d'information sur les grands enjeux d'éducation et les risques engendrés par les diverses réformes, « dont le but, selon Roland Zanganelli et Christian Chamary, du Snuipp-Fsu, principal syndicat en primaire, est de liquider l'école publique laïque et républicaine ». Pour Daniel Fontaine, maire d'Aubagne, ces mesures « ne sont pas motivées par des critères financiers, mais reposent sur des choix politiques, sur la décision d'éliminer l'ensemble des services publics ». Le 4 décembre, les enseignants et les parents se sont à nouveau retrouvés pour participer à une « veillée des écoles ». Selon le Snuipp, « près de 150 réunions ont eu lieu dans des écoles primaires des Bouches-du-Rhône ». Le 10 décembre, une journée nationale d'action devait réunir parents d'élèves, enseignants du primaire, lycéens et étudiants.

## Développement durable : l'Agenda 21 fin 2009



Près de 300 personnes assistaient le 4 décembre au second Grenelle local de l'environnement durable. L'occasion pour les élus de présenter au public les grands objectifs de l'Agglo : les actions du Plan Climat et de l'Agenda 21 seront élaborés tout au long de l'année prochaine.

## Charrel : le procureur à l'atelier de veille civique

Le mercredi 17 décembre, à la Maison de quartier de Château blanc, à 18h30, l'atelier de veille civique accueillera Jacques Dallest, nouveau procureur de la République auprès du Tribunal de grande instance de Marseille. Le Procureur a en effet souhaité participer à un atelier de veille civique sur le territoire aubagnais. Un souhait qui répond à la demande régulièrement formulée par les habitants du Charrel - voir la justice représentée lors de leur assemblée - dans ce quartier où sont nés les ateliers de veille civique il y a plus de dix ans.

## Aide à la gestion pour les communes de l'Agglo

Les services financiers de l'Agglo viennent de mettre en place un observatoire local financier et fiscal. Cet outil d'aide à la gestion financière permettra notamment d'optimiser les ressources fiscales et d'aider les communes dans l'établissement de leurs budgets.

## Victoire sur les bombes

Une centaine de pays ont signé, le 3 décembre, le traité d'Oslo visant à interdire les bombes à sous-munitions dont les victimes sont à 98% des civils, en majorité des enfants. La Ville d'Aubagne, qui participe depuis plusieurs années aux Pyramides de chaussures de l'association Handicap International contre ce type d'armes, se réjouit de cette avancée du droit humanitaire.

## Les bougies de la sexagénaire

La célébration des 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen se poursuit. Lundi 15 décembre la section aubagnaise de la Ligue des Droits de l'Homme organise à l'Espace Bras d'Or à 18h30 un débat sur le thème « le droit au travail existe-t-il ? ». Y participeront J.-C. Apparicio, membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, Carole Hurel, directrice de la Mission Locale d'Aubagne, et Monika Karbowska, d'Initiative Féministe Européenne. Gilaine Isnard, médecin du travail interviendra sur les souffrances au travail. Le lendemain à 21h la troupe « Rouge&vert » jouera « A mort » sur la scène de la MJC, un spectacle tiré du « dernier jour d'un condamné » de Victor Hugo. Entrée libre sur réservations au 04 42 18 17 17.

## Noël sur glace

L'association Sport Olympique de Glace Marseille Aubagne 13 vous propose, Le 29 décembre à 18h30, à la patinoire d'Aubagne, un gala de patinage "Noël sur glace" avec la participation de G. Didier, double championne de France, l'Ecole de Glace de St-Petersburg, l'Association Phocéenne Ballet sur Glace. Tarif : 10 € Enfants 8 € (gratuit pour les moins de 4 ans). Rens. : 06 11 54 54 32.

## C'est déjà Noël

Voilà Aubagne parée de ses habits de Noël et encore toute émerveillée de la superbe biennale offerte samedi et dimanche derniers par les santonniers, les céramistes et leurs invités talentueux, venus de toute la France. Nous le vérifierons à nouveau au mois d'août lors du prochain Argilla, manifestation à laquelle nous



travaillons déjà : les arts de la terre sont non seulement une expression forte de notre identité culturelle, mais également un formidable vecteur de promotion de notre cœur de ville, de ses ruelles commerçantes, de son âme provençale. C'est encore plus vrai en cette période calendale, où le santonn s'invite dans le décor des vitrines, où les fenêtres déclinent le calendrier de l'Avent, où les balcons s'illuminent, où les rues et les places prennent des allures de forêts enneigées. En un mot, en cette période féérique pour les enfants, où toute la ville - habitants, artisans d'art, commerçants, agents municipaux - participe à la magie de Noël.

Cet AJJ rappelle les manifestations qui nous attendent dans les jours et les semaines à venir.

Retrouvons-nous nombreux à ces rendez-vous de la convivialité aubagnaise. On a tous besoin d'un peu de chaleur et de rêve ces temps-ci !

Daniel FONTAINE

## Hôpital Edmond-Garcin : signez la pétition !

Le comité Agir pour l'hôpital public d'Aubagne a lancé le 25 novembre une carte pétition destinée au ministre de la santé. Cette action s'oppose notamment aux restrictions budgétaires qui remettent en cause le développement de l'hôpital. Le compte n'y est pas en effet pour l'extension du service de réanimation, avec un financement de l'Etat limité à 75% du coût total. Et la création du pôle mère enfant n'est plus à l'ordre du jour, « alors que l'hôpital d'Aubagne possède le seul service de pédiatrie et la plus importante maternité publique du secteur sanitaire ». Les cartes pétition sont disponibles à l'Hôtel de ville, au centre communal d'action sociale, au forum local, à la médiathèque, au service communication, ainsi que dans les mairies des communes de l'Agglo.

## Toutes contre les violences

La journée du 29 novembre organisée au Bras d'Or par le collectif « Femmes en marche » a rassemblé près de 500 personnes tout au long de la journée. Moments de débats et moments de détente ont alterné dans un décor tout de rouge et noir pensé par la Cie Art'Euro. Un moment qui a aussi permis à toutes celles et ceux



qui ont signé la pétition pour une Loi Cadre contre les violences faites aux femmes d'apprendre que le groupe de la Gauche Démocratique et Républicaine l'avait déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, s'est engagé formellement à la mise en place d'une Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. A suivre donc.

## Droite aubagnaise, combien de divisions ?

Décidément, l'opposition municipale n'a jamais été aussi divisée. De la tenante du titre au prétendant à la succession, qui se disputent le label officiel de l'UMP, en passant par le porte-parole des deux seuls élus du Nouveau Centre, ce sont régulièrement trois points de vue qui s'expriment, au conseil municipal. Dernier exemple : quand l'un se félicite sans réserve de l'élargissement à Cadolive de la communauté d'agglomération, l'autre n'y voit qu'arrière-pensées et coups tordus !

Mais ce ne sont peut-être là que les soubresauts locaux des désaccords constatés au sein de la majorité présidentielle, sur la mise au pas des chaînes publiques de télévision ou le travail dominical qui divisent les députés UMP. Face à cette fébrilité, la majorité municipale travaille aux équipements et aux dispositifs qui construiront Aubagne demain.

(MRC) groupe Aubagne Citoyenne Solidaire : **Ch. Faglia**

## Un plan qui ne relance RIEN

La France n'a pas de plan de relance à la hauteur de la crise. Nous sommes en récession, le chômage augmente depuis 8 mois et nous avons aujourd'hui plusieurs annonces de licenciements. Le problème majeur est le pouvoir d'achat, car sa faiblesse bloque la relance de la consommation. Sur ces sujets rien, si ce n'est une prime de 200 euros pour 3,8 millions de Français. Rien sur le logement, rien sur les investissements publics qui n'ait déjà été prévu. Ce que nous demandons : un accroissement des investissements publics ; une relance coordonnée au niveau européen par un grand programme sur les infrastructures ; une relance sur le pouvoir d'achat pour les plus précaires, chômeurs et travailleurs en grande difficulté. Toute l'Europe dit la même chose et la France attend. Le budget de rigueur du gouvernement rajoute de la crise à la crise.

Groupe socialiste : **D. Zeitoun, P. Arnoux, G. Rampal, N. Flouret, A. Salone, S. Harkane, M. Julien, B. Durand, F. Ghassouli**

## Le Groupe d'Opposition et d'Ouverture de la Droite et du Centre

L'hôpital d'Aubagne n'est pas en danger. Il possède des équipes médicales et soignantes reconnues et un personnel administratif et technique compétent. Le maire communiste d'Aubagne s'oppose de manière idéologique à tout changement. En agitant le spectre d'un hôpital en danger il prend le risque de voir les Aubagnais partir vers d'autres structures hospitalières. Ce n'est pas ainsi que l'on défendra le service public auquel nous sommes tous attachés. Le rôle du maire est de s'engager à construire, avec les représentants du ministère de la santé, la meilleure offre de soins possible pour notre territoire. Sa mission est de travailler au rapprochement avec les autres établissements de notre bassin de vie et de favoriser les relations entre les professionnels de santé de notre ville et ceux de l'hôpital.

Les élus d'opposition : **G. Gazay, H. Tric, J. Levasseur, L. Mournaud, S. Amarantinis-Artaria, J.-Ch. Cuttica**

## Le MoDem pour la justice sociale

La crise s'invite dans la vie des Français. Il ne peut plus y avoir d'appel à la cohésion sans l'affirmation d'une action déterminée au service de la justice sociale.

Que le financement du RSA qui offre une démarche d'insertion aux chômeurs pèse sur tous les Français sauf ceux que protège le bouclier fiscal, est un scandale autant éthique qu'économique. Que l'on trouve des centaines de milliards pour soutenir les banques, quand on réduirait dramatiquement le soutien aux plus démunis, relèverait de la provocation. La crise va faire très mal, durablement. Les budgets de l'Etat, ceux de la sécurité sociale vont être sollicités lourdement. En fin de course, les ménages paieront. L'imprudence de n'avoir pas mis la réduction de la dette en priorité des choix récents, va produire tous ses effets. Demain, plus que jamais, la justice sociale doit conduire les décisions des politiques.

Les élus du groupe Mouvement Démocrate : **J.-M. Orihuel, J. Royère**

## Les commerces violés

Braquages à main armée, attaques de vitrines à la voiture bélier, cambriolages de commerces en série, incendies volontaires... La situation ne cesse de se dégrader à Aubagne, mais il fallait s'en douter aux résultats des élections municipales. Pour la majorité, la sécurité n'a jamais été une priorité. Réélue, elle persévère dans le laxisme. Elle rejette notamment la vidéo surveillance des espaces publics à risques qu'elle considère comme inefficace (l'a-t-elle seulement essayée ?) et « attentatoire à la liberté ». Nous, nous l'avons promise et nous l'aurions installée. Et tant pis pour les malfrats ou les libertaires. Vivre et travailler en sécurité, c'est le droit fondamental auquel chacun doit pouvoir prétendre. En attendant, les commerces aubagnais se désespèrent. Leur esprit d'initiative, leur envie d'investir se heurtent au désintérêt ambiant. Nous sommes là pour les soutenir.

Le groupe UMP : **S. Barthélemy, J. Pittera, M.-J. Grech-Rampal**

## Crise économique ou crise démocratique

Nous assistons impuissants à ce qu'il est convenu d'appeler la crise économique. Pour les Verts, les crises sociales, écologiques et démocratiques ne sont pas nouvelles. Les événements récents sont, entre autre la conséquence de l'absence de contrôle de l'économie par les citoyens. Le capitalisme est l'affaire de quelques-uns pour quelques-uns, mais tout le monde trinque ! C'est pourquoi, nous sommes favorables au renouveau des pratiques démocratiques. Le citoyen doit pouvoir prendre le contrôle de son environnement économique comme écologique.

A Aubagne des initiatives sont prises dans ce sens. Elles se traduisent par la richesse du tissu associatif et par un engagement dans des démarches participatives. Cette politique est utile mais doit être améliorée.

Les Verts portent et accompagnent ces dynamiques avec rigueur et exigence. Ils encouragent chaque citoyen à en faire de même à hauteur de ses disponibilités.

Les verts : **J. Anton-Michel, C. Heumann**

## RD 44 : élargie pour la construction du collège

Fin mars 2009, les travaux de terrassement du nouveau collège commenceront sur le site de Castel Margot. Afin de limiter la gêne à venir et d'assurer la sécurité des piétons et des véhicules, le Maire d'Aubagne a insisté auprès de la Direction des routes du Conseil général pour que l'élargissement de la voie, prévue dans le projet, se fassent dès le début d'année. Une démarche qui rejoint le souhait formulé par les riverains lors du Conseil de quartier. Cette étape provisoire, avant l'aménagement définitif de la RD 44 en juin 2009, assurera une largeur de voie suffisante pour que camions, véhicules et piétons, qui dis-

poseront d'un parcours sécurisé, puissent se croiser de manière plus fluide et en toute sécurité. Nous reviendrons plus en détail dans AJJ sur ces travaux d'une durée d'un mois environ, qui provoqueront une gêne passagère mais non négligeable.

## Vers une nouvelle charte agricole

Le débat public sur le thème d'une agriculture locale durable organisé le 25 novembre à Agora en présence de Lionel Vilain, participant au Grenelle de l'Environnement national, a réuni une centaine de personnes. Ensemble, ils ont posé les jalons de la future charte agricole pour le maintien et le développement de l'agriculture périurbaine.

*Grands rendez-vous d'Aubagne :*  
Consultez le site !

[www.lesgrandsrdvdaubagne.com](http://www.lesgrandsrdvdaubagne.com)

La concrétisation des projets de la ville (2008-2014) est à l'œuvre, avec la participation des citoyens, des agents du service public et des élus. Les grands rendez-vous d'Aubagne témoignent de cette activité foisonnante, que l'on peut suivre sur le site Internet [lesgrandsrdvdaubagne.com](http://www.lesgrandsrdvdaubagne.com). Là se vérifie l'évolution du projet municipal pour la ville, sous forme de comptes rendus écrits, de divers documents, de vidéos. La dernière en date laisse la parole aux habitants des Gargues, rencontrés sur le site-même où il est prévu un projet d'aménagement d'intérêt non seulement local, mais aussi régional, avec des logements, des activités commerciales, économiques, culturelles et de loisirs, des équipements publics... Outre le suivi des ateliers, le site web permet à tous d'envoyer des contributions écrites, de faire partager des idées... Il se veut aussi une vitrine de la démocratie participative aubagnaise. C'est pourquoi on y trouvera l'actualité de tous les espaces participatifs : conseils de quartier, ateliers de veille civique, réseaux internationaux. « *Construire des projets, des solutions ensemble, citoyens, techniciens, élus, c'est la démarche innovante à laquelle nous invite la Ville*, explique Odile Dubreil, du Forum local. *Pour aider à la réflexion et au travail des participants, certains ateliers sont accompagnés par des experts, d'autres ateliers vont organiser des visites pour étudier des réalisations existantes, des conférences accueilleront tous les deux mois environ d'illustres invités...* »

Les dates et lieux des prochains rendez-vous sont consultables sur le site, ainsi qu'au Forum local où les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées pour être informées régulièrement.

Renseignements : [www.lesgrandsrdvdaubagne.com](http://www.lesgrandsrdvdaubagne.com) et Forum local, Isle des Marronniers, 04 42 18 19 30.

### ● Vendredi 12 décembre

- Les lieux de la démocratie participative, multi-accueil des Passons, 18h.

### ● Samedi 13 décembre

- Epicerie sociale, 9h30, Forum local. A l'ordre du jour : l'espace et les ateliers de la future épicerie.

- Centre d'hébergement et d'accueil touristique : les référents de l'atelier se rendent à Narbonne pour visiter un site similaire.

### ● Lundi 15 décembre

- Complexe sportif, 18h30, Service des sports, avenue Fallen. Le cahier des charges du futur équipement.

### ● Mardi 16 décembre

- Voie de Valdonne, 18h, à l'Agglo, 932 avenue de Fleuride. Présentation de l'étude de diagnostic.

### ● Mercredi 17 décembre

- Signalétique et entrée de ville, 18h30, services techniques municipaux à la Tourtelle.

- Bureau des temps, 18h, salle AB.

### ● Mardi 13 janvier

- Maison de quartier centre-ville, 18h, Maison de la vie associative.

### ● Jeudi 15 janvier

- Rousselot, 18h30, à l'Agglo.

## Deux chantiers pour le logement social

Fin 2009, aux Solans et au Pont des Six Fenêtres, 74 nouveaux logements sociaux élargiront l'offre du parc social aubagnais. Un mouvement local bienvenu en cette période de crise nationale.



**A**u Pont des Six Fenêtres, le chantier bat son plein. A l'issue des travaux, le bailleur Sud Habitat, maître d'ouvrage de ce programme locatif social, disposera de 36 nouveaux logements. Aux Solans, sur l'ancien terrain Tellini, s'amorce la construction de 38 logements individuels et semi-individuels qui élargiront cette fois l'offre du bailleur Famille et Provence. « Fin 2009, l'attribution de ces 74 logements va favoriser la rotation dans le parc social. Un T4 pourra notamment répondre à la demande d'une famille qui vit déjà dans un appartement plus petit du parc social, et ce logement libéré pourra être attribué à une autre. Au final, cet appel d'air va donc bénéficier à un nombre beaucoup plus important de familles », explique David Chiousse, nouveau responsable du service Logement de la Ville d'Aubagne. Cet effort de construction a été

effectué en conformité avec les exigences de développement durable de l'Agglo. Disposant chacun d'un label certifiant leur démarche en faveur de l'environnement – « Habitat et Environnement » pour Sud Habitat, « Haute performance énergétique » pour Famille et Provence –, les deux bailleurs sont donc en phase avec la Charte pour la qualité environnementale des opérations de construction et de réhabilitation en région méditerranéenne, signée en 2006 par l'Agglo. Au Pont des Six Fenêtres comme aux Solans, la production solaire d'eau chaude sanitaire et la performance énergétique des bâtiments

Sur le chemin des Solans, le bailleur Famille et Provence amorce la construction de 38 logements. Un projet qui conjugue respect de l'environnement et mixité sociale.

contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Autre caractéristique du projet aubagnais : le principe de mixité sociale a été respecté sur les deux sites. Ces logements sociaux prennent place en effet au sein d'un ensemble immobilier où figurent des programmes privés : 36 logements collectifs et 15 maisons individuelles

au Pont des Six Fenêtres ; aux Solans, la SAEMPA\* a mis en vente 35 lots où les acquéreurs ont pu construire leur maison. Sur les 400 candidats à l'achat, la SAEMPA a donné la priorité aux Aubagnais, et en particulier à des locataires de logements sociaux qui ont saisi l'opportunité d'accéder à la propriété, libérant du même coup leur logement locatif.

(\* Depuis 2001, la Société d'économie mixte du Pays d'Aubagne est chargée par l'Agglo de procéder aux acquisitions de terrains et aux opérations d'aménagement effectuées sur son territoire.

### Observatoire de l'habitat 2008 : + 3,3 % de demandeurs

L'Observatoire mis en place par le service municipal du logement fête ses dix ans. 10 ans à décrypter l'évolution du marché locatif aidé, à identifier les caractéristiques de l'offre et le profil des demandeurs. « La mise à jour des données nous permet d'adapter l'offre à venir aux besoins des demandeurs », précise Fabrice Prieur, responsable du suivi du Plan Local de l'Habitat, pour la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. « L'an prochain, cet outil d'aide à la décision politique sera intégré à un outil plus vaste, l'Observatoire communautaire, en relation avec la mise en œuvre du Programme local de l'habitat à l'échelle intercommunale. »

Le parc social aubagnais compte 4 640 logements et la demande, en augmentation de 3,3%, s'élève à 3 116 ménages.

Quant à la situation des demandeurs, elle reflète la crise socio-économique

profonde qui transforme la demande sociale en demande très sociale. Quatre demandeurs sur cinq ont un revenu inférieur à 60% des plafonds de ressources qui réglementent l'accès au logement social, tandis qu'un demandeur sur dix est bénéficiaire du RMI.

### Droit au logement : une aide au recours

Le Droit au logement opposable est effectif depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Seulement 50 000 recours ont été enregistrés en 2008 et 3 300 logements attribués sur la période, alors que l'évaluation initiale était de... 600 000 dossiers éligibles. Une des raisons évoquées par les associations est la complexité de la démarche. Face à cette situation, l'antenne juridique de médiation de la Maison de la Justice et du Droit accompagne les personnes mal logées dans la constitution d'un dossier (prendre rendez-vous au 04 91 95 04 67). Le site [www.infodalo.fr](http://www.infodalo.fr) propose également des informations utiles.

# AUBAGNE Noël aux balcons

La  
Biennale de l'Art

Santonnier a donné un avant-goût de Noël et les fêtes calendales s'étireront jusqu'au 10 janvier, avec la marche des rois mages. Cette année, les fenêtres de l'Avent apportent une touche de modernité à la décoration traditionnelle et le sapin est à l'honneur dans des couleurs variées. A la demande des commerçants, les plafonds lumineux se sont étendus et la décoration végétale imaginée par le service des espaces verts a privilégié des mises en scènes autour de l'arbre emblématique (voir la place de Guin superbe !) en divers lieux du centre.

## Mère Noël et ses lutins parodent



La traditionnelle parade de Noël se déroule le samedi 13 décembre, dès 15h30, dans les rues du cœur de ville. Emmenée par les comédiens, musiciens et chanteurs du *Dixie Cat Band*, elle accompagne l'installation du Père Noël en son atelier, sur l'Esplanade de Gaulle. Il y restera jusqu'au 24 décembre pour permettre aux petits de faire plus ample connaissance et leur donner le temps de transmettre leur lettre. Père Noël donne rendez-vous aux enfants de 10h à 12h et de 15h à 18h dans son atelier et leur propose des jeux géants en bois, des stands pour les gourmands... petits et grands.

## Il arrive !

L'arrêté municipal 330/2008 est formel. Le Père Noël arrive à Aubagne le 20 décembre. Evidemment la circulation sera perturbée de 13h à 18h, Ses services nous ont communiqué le parcours emprunté par

le traîneau : départ de la déambulation depuis la piscine du Bras d'or, puis direction cœur de ville en passant par l'avenue Loulou Delfieu, le cours Barthélemy, la rue de la République, le boulevard Jean Jaurès, les rues Martinot puis Rastègue, le cours Foch, le cours Voltaire, l'avenue du Colonel de Roux, l'avenue Jeanne d'Arc, retour sur le cours Foch, avenue Antide Boyer et enfin arrivée sur l'Esplanade de Gaulle.



## J-2

23 décembre. Plus que 2 jours avant Noël. Les lutins et la mère Noël réapparaissent. Mais cette fois ils «dé'en'bulles» dans les rues du cœur de ville, déguisés en licorne ou en fée des glaces. On est soudain plongé dans une atmosphère onirique version Grand Nord.

Samedi 23 décembre à partir de 10h

## Petite ferme pour petits z'animaux

La petite ferme est installée Espace Grimaud. Elle accueille les enfants de 10h à 12h et de 14h à 17h, autour de jeux pédagogiques.



## Les fenêtres de l'Avent

Jusqu'à présent, on se procurait le calendrier de l'Avent dès le 1<sup>er</sup> décembre, pour ouvrir ses petites fenêtres et déguster des chocolats quotidiennement jusqu'au jour de Noël. A Aubagne, cette année, on a décidé de voir les choses en grand et de proposer aux regards un calendrier de l'Avent pictural. Une exposition qui serait vue de tous, pour peu qu'ils lèvent la tête ! Coralie Duponchel a ainsi sollicité l'imagination des artistes peintres et plasticiens aubagnais.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre des volets s'ouvrent dans les ruelles du centre ville, pour dévoiler les œuvres de Rodia Bayginot, Pascal Breuvert, Martine Huet, Martine d'Olivo. Tous

ont répondu à l'appel et offert leur représentation d'un personnage provençal. «Il n'y a rien de classique, précise Coralie Duponchel. Certaines représentations sont même inattendues.»

Pour les découvrir il suffit de se promener dans le cœur de ville, de la rue de la République à la rue Rastègue, en passant par le boulevard Jean-Jaurès ou la rue Martinot. Les fenêtres resteront ouvertes jusqu'au 24 décembre. Alors levez le nez !

**Dimanche 21 décembre rendez-vous est donné à 11h devant la crèche panoramique, pour une visite guidée de ce calendrier de l'Avent si pittoresque.**

## Les foires et marchés se succèdent

### Tournez manèges !

La foire de l'Immaculée Conception avec ses nombreux manèges est installée Espace Grimaud jusqu'au dimanche 14 décembre. Encore quelques jours pour que grands et petits tournent jusqu'à l'étourdissement.

### Foire aux vins et à la Gastronomie

Sur le cours Foch, étals de foie gras, de vins et autres spiritueux s'installent le samedi 13 et le dimanche 14, histoire de prévoir les repas de fêtes et les cadeaux gourmands. Les Artisans créateurs prennent le relais le week-end suivant, samedi 20 et dimanche 21 décembre. Encore une histoire de cadeaux.

### Les marchés

Mercredis 24 et 31 décembre, marchés du Réveillon, sur le cours Voltaire.

Mardi 30 décembre, vente exceptionnelle de fleurs sur le cours Foch.

**Attention ! jeudis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier pas de marchés autres que ceux aux fleurs.**

Dimanche 28 décembre, foire à la brocante au Marché de Gros.





# L'agenda

## Des traditions toujours vivantes

### Le gros souper

Comment passer un Noël en Provence sans partager le plaisir d'un gros souper ? L'Estello Aubanenco s'installe pour deux jours à la salle des Marronniers pour nous faire vivre ce moment tant attendu. Danse, chants et explications dévoilent les mystères du célèbre repas provençal de Noël et des 13 desserts qui précèdent le départ vers la messe de minuit. Samedi 20 décembre à 15h et dimanche 21 décembre à 14h30 et 16h.

### La crèche vivante

Lei Dansaire de Garlaban prennent le relais à 16h30 samedi 20 décembre pour la traditionnelle crèche vivante. Quelques chanteuses de l'Estello viennent se joindre aux Dansaire. Ne chante-t-on pas avec bonheur après un bon repas ? Samedi 20 décembre Cours Foch à 16h30.

### La marche des rois

Comme le veut la tradition, la marche des rois vient clore les fêtes calendales. Samedi 10 janvier, le défilé des rois mages, accompagnés d'un dromadaire et des personnages de la Pastorale. Départ à 16h du parvis de l'Eglise Saint-Sauveur, descente vers le boulevard Georges Clémenceau, puis rue de la Liberté, place de l'Observance, rue Jean-Jacques Rousseau, rue de la République et arrivée sur le cours Foch. La marche est organisée par les Dansaire de Garlaban, en partenariat avec la Ville d'Aubagne.



JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h.

**L'atelier du Père Noël**

JUSQU'AU JEUDI 18 DÉCEMBRE «*Chez nous, chez moi*». MJC.

DU 12 AU 24 DÉCEMBRE

**Echanges de clin d'œil avec la nature.** Médiathèque Marcel Pagnol.

JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

**Foire de l'Immaculée Conception.** Espace Grimaud.

JUSQU'AU 25 DÉCEMBRE

**Les fenêtres de l'Avent.** Cœur de ville.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE à 17h

**Santa Claus : la légende du père Noël.** Médiathèque Marcel Pagnol.

DU 13 AU 21 DÉCEMBRE

**Exposition du Gros souper** par l'Estello Aubanenco, au Petit Monde de Marcel Pagnol.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

**Foire aux vins et à la gastronomie.** Cours Foch.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE à 15h30

**Parade de Noël.** Cœur de ville.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE à 21h

**La chorale de Saint-Fulbert.** Comœdia.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE.

**Arrivée du Père Noël.** Départ de la déambulation à 14h de la piscine du Bras d'or.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE de 10h à 12h et de 14h à 17h

**La petite ferme.** Sur l'Espace Grimaud.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE à 15h  
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE à 14h30 et 16h

**Le gros souper.** Salle des Marronniers.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE à 16h30

**La crèche vivante.** Cours Foch

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

**Artisans créateurs.** Cours Foch.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE à 11h

**Visite guidée des fenêtres de l'Avent.** départ : devant la crèche panoramique.

MARDI 23 DÉCEMBRE à partir de 10h

**Parade musicale «Noël en bulles».** Dans les rues du centre ville.

MARDI 23 ET MERCREDI 24 DÉCEMBRE

**Ventes de sapins et de fleurs.** Cours Foch.

MERCREDI 24 ET 31 DÉCEMBRE

**Marchés du Réveillon.** Cours Voltaire.

MARDI 30 DÉCEMBRE

**Vente de fleurs.** Cours Foch

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

**Foire à la brocante.** Marché de Gros.

SAMEDI 10 JANVIER à 16h

**La marche des Rois.** Départ : parvis de l'église Saint-Sauveur.

SAMEDI 10 JANVIER à 21h

**Les cordes d'argent.** Orchestre de Saint-Petersbourg sous la direction d'Alexandre Afanasyev. Comœdia.

### Rave paroissiale

Le Comœdia participe à la frénésie des fêtes calendales avec un regard quelque peu décalé. Il invite la Chorale de Saint-Fulbert, un spectacle d'humour que l'on peut qualifier de Rave paroissiale. C'est en fait un récital qui disjoncte sous la houlette d'un curé en soutane d'une laïcité résolue. Après un après-midi passée en compagnie du Père Noël, tout devient possible. Samedi 20 décembre à 21h au Comœdia.

### La légende du Père Noël

Le Samedi 13 Décembre à 17h, la Médiathèque invite à un voyage à la découverte de l'esprit de Noël. Sylvie Vieville, conteuse, dira "Santa Claus : la légende du Père Noël", un magnifique conte de Noël (enfants à partir de 6 ans). Entrée libre et gratuite. Renseignements : 04 42 18 19 90.

### Fabien Plastre expose

Du 12 au 24 décembre les cimaises de la médiathèque accueillent en partenariat avec Com'Etik, des photos de Fabien Plastre. L'exposition «*Echanges de clin d'œil avec la nature*». Au hasard de ses promenades, le photographe voit dans les éléments des représentations humaines, un visage dans un tronc d'arbre, un animal dans un enchevêtrement de branches. «*Je me plais à débusquer ces images et à penser que ce sont des clin d'œil...*». Médiathèque Marcel Pagnol. Du 12 au 24 décembre. Vernissage le 12 à 17h30.

Santon Atelier provençal Maurin  
Photo C. Juggery



### Chemin des crèches

Retrouvez la liste des commerçants participants sur : [www.aubagne.com](http://www.aubagne.com)

### Direction Esplanade de Gaulle

Le  **marché des Créateurs**, santonniers et céramistes reste ouvert jusqu'au 31 décembre, afin que vos cadeaux aient tous un parfum de terre d'Aubagne.

### Sur les hauteurs de la vieille ville

Quant à l'exposition patrimoniale des Ateliers Thérèse Neveu, «*René Pesante, Itinéraire d'un collectionneur*» elle attend les visiteurs pour leur présenter le témoignage précieux et rare d'une vie d'artiste et d'artisan épris de figurines parfois plus que cente-

naires qui racontent l'histoire d'une longue tradition populaire. Avec cette exposition, s'exerce un travail de mémoire, que l'on doit à l'acquisition par la **Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne** et de l'Etoile de l'essentiel de la Collection René Pesante, qui devient ainsi l'un des fleurons du fonds patrimonial des ATN. Jusqu'en mars 2009.



Collection René Pesante

# La crèche du coiffeur

Sur le chemin des crèches qui sillonne le centre-ville, celle que l'on découvre dans la vitrine du coiffeur, en grimant l'avenue Jean-Jaurès, a quelque chose de franchement différent. Point d'argile pour les santons, de carton pour le décor, mais un polystyrène blanc dans lequel a pris forme La Nativité : une ruine, des nuages, Marie, Joseph et l'enfant Jésus, moutons, bergers, âne, bœuf et ange. Le tout couronné d'une matière vaporeuse qui accentue encore l'aspect immaculé du décor. « Quand j'ai vu arriver François avec sa scie et sa plaque de polystyrène, je me suis demandé où il voulait en venir », raconte en riant Dominique, rassuré depuis sur le résultat.



Avenue Jean-Jaurès, François (à droite), restaurateur, a fabriqué une crèche originale pour Dominique, son voisin coiffeur.

Ravi surtout de sa collaboration artistique avec son voisin, le propriétaire de la brasserie Le Borsalino. Il faut dire que Dominique avait de bonnes raisons d'y croire. François est loin d'être un novice en matière de crèche. « J'en fabrique depuis l'âge de 15 ans. Un jour, j'ai passé une petite annonce proposant mes services. René Pesante m'a appelé. Notre collaboration a duré plus d'une quinzaine d'années », raconte le restaurateur. Avec le célèbre santonnier, il participe à de nombreux concours de crèches, celui de l'Escolo de la mar à Marseille, celui

de l'île de Bendor qu'il remporte chaque fois qu'il se présente. Ne disposant pas cette fois du confort de son atelier, François a pensé à une crèche « qui se monte rapidement, avec peu de moyens ». Chacun y a quand même consacré une bonne dizaine d'heures. « Je me suis amusé à faire les briquettes », précise le jeune coiffeur. Résultat : « un décor de Noël à l'image de notre entente cordiale », se réjouit François. « Et de notre esprit créatif », ajoute Dominique. « L'année prochaine nous la sculpterons dans la glace ! » Chiche !



Avec plus de 40 000 visiteurs et un chiffre d'affaires en progression de plus de 13% par rapport à 2006, la 8<sup>e</sup> Biennale de l'art santonnier a pleinement satisfait le public, les exposants, les organisateurs... et le public ! Toutes les photos sur [www.aubagne.com](http://www.aubagne.com) (rubrique multimedia).

## De garde

### Dimanche 14 décembre

Pharmacie du Charrel, C.C. Zac du Charrel, tél. : 04 42 03 47 80  
Chirurgien-dentiste : Dr J.-M. Codani, Auriol tél. : 04 42 72 73 63

### Dimanche 21 décembre

Pharmacie du Pin Vert, C.C. Casino avenue Roger Salengro, tél. : 04 42 03 15 79  
Chirurgien-dentiste : Dr G. Cohen, Aubagne, tél. : 04 42 70 41 14

### Jeudi 25 décembre

Pharmacie Levie - Lévêque 2 promenade du Jeune Anacharsis, tél. : 04 42 03 14 56  
Chirurgien-dentiste : Dr N. Daoud, Auriol, tél. : 04 42 72 73 63

### Dimanche 28 décembre

Pharmacie de la Croix Blanche, 24 rue de la République, tél. : 04 42 03 13 91  
Chirurgien-dentiste : Dr H. Derrien, Aubagne, tél. : 04 42 84 17 88

### Jeudi 1<sup>er</sup> Janvier

Pharmacie du Bras d'Or, 20 cours Barthélémy, tél. : 04 42 03 09 09  
Chirurgien-dentiste : Dr O. Delmas, Auriol, tél. : 04 42 72 70 14

### Pour connaître la pharmacie de garde de nuit composez le 3237

### En cas d'urgence médicale composez le 15

Permanence médicale du Charrel : TOUS LES JOURS de 9h à 23h.  
Tél. : 04 42 70 89 65

### Résidence l'Ensoleiada, RN8 Le Charrel.

L'Association Réseau Bronchiolite Asthme Mucovicirose 13 (ARBAM13) assure des permanences « Urgences en kinésithéra-

pie respiratoire pédiatrique » les week-end et jours fériés. Appeler au 0491 757 000. Ce standard fonctionne les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés ainsi que les veilles de jours fériés, de 9h à 18h. Les soins sont effectués uniquement sur rendez-vous, au cabinet du praticien.

## Les numéros utiles

Police Secours	17
Pompiers	04 42 18 54 18 ou 18
S.M.U.R.	04 42 84 71 11
Hôpital	04 42 84 70 00
Commissariat	04 42 18 55 55
Gendarmerie	04 42 82 90 17
Police Municipale	04 42 18 19 39
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
AGORA	04 42 18 08 08
Espace Santé Jeunes	04 42 84 41 08
CSAPA	04 42 70 54 30
S.O.S Vétérinaire	04 91 63 09 00
Mairie (standard)	04 42 18 19 19
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	04 42 62 80 00
Maison de la Vie Associative	04 42 18 17 75
Théâtre Comœdia	04 42 18 19 88
MJC	04 42 18 17 17
Bus de l'agglomération	04 42 03 24 25
Maison du Tourisme	04 42 03 49 98
Dépannage Électricité	08 10 33 32 13
Dépannage Gaz	04 42 27 98 33
Taxis Aubagnais	04 42 03 80 80 ou...
	04 42 03 10 23
SAEMPA	04 42 84 18 08
Maison du partage	04 42 18 19 73

## Les permanences

**Maison de la Justice et du Droit** 26, cours Voltaire. Permanences juridiques au 04 42 36 98 10.

**Pour les permanences associatives** se déroulant à l'Espace Associatif rue Jeu de Ballon, contacter la Maison de la Vie Associative au : 04 42 18 17 75

**Aide et Défense des copropriétaires** : lundi 15 décembre de 17h15 à 19h30, espace associatif, rue Jeu-de-Ballon.

**Espace Habitat** lundi, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h (9 rue Louis Blanc)..

**ADIL 13 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h à 12h, à l'Espace Habitat, 9, rue Louis Blanc. (pour les plans financiers : uniquement sur rendez-vous au 04 96 11 12 00)

**Confédération Nationale du Logement** : les mardis et jeudis de 14h à 17h, au CCAS et le mardi matin de 9h à 12h à l'Espace Habitat.

**Familles consommation** : le jeudi après-midi, sans rendez-vous, au CCAS.

**Narcotiques Anonymes** : tous les samedis de 12h à 13h, Espace Associatif (1<sup>er</sup> étage), rue Jeu-de-Ballon.

**Alcooliques Anonymes** : le dimanche à 17h, Espace Associatif, rue Jeu-de-Ballon.

**Association "Vie Libre"** : le mercredi de 17h à 19h (salle de formation sous-sol) à l'Hôpital d'Aubagne ainsi qu'un groupe de parole avec une psychologue, tous les jeudis de 13h30 à 14h30 (1<sup>er</sup> étage), le vendredi de 17h30 à 20 h, à l'Espace Associatif, (1<sup>er</sup> étage) rue Jeu-de-Ballon. Contact : M. Alain Galy : 06 82 83 78 81

### L'accueil pour les Retraites :

Régime général (CRAM sud-est tél. : 0821 101 320) et Retraites complémentaires : (tél. : 0820 200 014) se situe au 6bis bd Ganteaume **exclusivement sur rendez-vous** aux numéros indiqués.

**Espace Info Energie** : lundi, mardi et mercredi de 14h à 18h, 2 cours Foch Tél. : 04 42 03 88 16.

**UFC Que Choisir** : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h à 11h30, Espace Associatif, rue Jeu-de-Ballon. Tél. : 04 91 90 05 52.

**Espace Santé Jeunes** : permanences du lundi au vendredi de 12h à 18h. Appel gratuit et anonyme au 04 42 84 41 08.

## Médiabus

- **Collège Lakanal** : lundi 15 décembre, de 12h à 14h.
  - **Crèche la Garenne** : mercredi 17 décembre, de 15h à 16h (réservé aux enfants de la crèche de 15h à 15h30).
  - **Ecole Paul Eluard** : jeudi 18 décembre, de 15h à 16h30.
  - **Ecole de Beaudinard** : vendredi 19 décembre, de 13h30 à 16h.
  - **Marché (devant l'hôtel Souleïa)** : tous les mardis, de 9h à 12h.
  - **Charrel (maison de quartier)** : tous les mercredis, de 16h30 à 18h30.
  - **La Tourtelle (devant l'école P. Eluard)** : tous les jeudis, de 16h30 à 18h30.
  - **Pin Vert (devant la maison de quartier)** : tous les vendredis, de 16h30 à 18h30.
- Durant les fêtes, le médiabus interrompt ses tournées (du 24 décembre au 5 janvier). Reprise le 6 janvier aux lieux et horaires habituels.